

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-Francois Vol.2 No. 8

SOMMAIRE

Page du Patrimoine	3
Comment ça va?	4
Bibliothèque	6-8
Recette du mois	9
Souvenirs sportifs et culturels	11
Personnalité du mois	12
Réflexion	13
Communiqué	14
L'Écho des Loisirs et des sports	15
Page à colorier	16
Jeux de l'Écho	17
Calendrier des activités	18
Chronique municipale	20-22
Chronique du maire	23-24
L'Écho municipal	25-34
Entraide au masculin	36
Petites annonces	38



Sylvie Allaire
l'année
"La Francoisienne"



C..P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux Jocelyne Noël	Activités sportives et socio-culturelles (communiqués)	259-2454
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction Secrétariat	259-2659
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITE ET ANNONCES
 EST MAINTENANT**

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$24.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ:259-7228**
- SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES:1-800-263-2266**



L'ÉCHO DU PATRIMOINE

L'ÉCOLE NO.1, SON HISTOIRE, SES EMBLEMES (SUITE)

En 1890, la Commission scolaire reconnut la difficulté soulevée par des parents d'écoliers et promit de déménager l'école vers l'ouest. Mais à St-François de ce temps là, un changement de cet ordre ne se faisait pas dès que la Commission scolaire reconnaissait le principe!

En 1901, au lieu du déménagement de l'école, on crée un autre arrondissement. Toutefois, un mois après cette création, son existence légale est rescindée le 25 août 1901. On pourra donc construire une nouvelle école plus à l'ouest. Nenni disent plusieurs contribuables qui chérissent le statu quo.

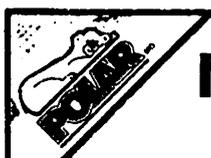
Les commissaires tentent une autre fois de trouver une solution: tous les intéressés sont convoqués les 22 et 26 septembre 1901. De ces deux réunions on voit apparaître la solution envisagée auparavant: on construira une nouvelle école qui devra être prête pour accueillir les écoliers en septembre 1902.

Mais un autre obstacle se dresse pour empêcher la construction nouvelle: un paroissien conteste, devant la Cour de Circuit, la dernière décision de la Commission scolaire. Cette contestation fut, à l'évidence, rejetée car le 31 août 1902 la nouvelle école no.1 fut complétée.

Le terrain du lot 47, à cause d'une clause du contrat de 1869 revint à la Fabrique qui achète le bâtiment (ancienne école no.1) pour \$350. Subséquemment, sous le curé Vien, cette ancienne école reçut de nouveau des écoliers. Ce furent les élèves du maître Adélarde Lamontagne qui offrait des degrés supérieurs à ceux des écoles primaires.

Quant à l'école ouverte en 1902, elle fut vendue plus tard et après des améliorations elle fut occupée par Joseph Auclair et son épouse.

Louis-Philippe Bonneau



Fenêtres Montmagny Inc.



• FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
• FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
• PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc C. d'A.Ass. Rés.: 259-2516	Simon Savoie C. d'A.Ass. Rés.: 259-2296
---	---

Bur.: 259-7781



La Maison Tanière Laurent Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

Réflexion sur notre système scolaire.

Bientôt, que ce soit au niveau universitaire, collégial, secondaire ou primaire, une autre année scolaire se terminera. De plus, le ministre de l'éducation M. Garon vient tout juste d'annoncer la mise en place d'états généraux concernant une restructuration du système scolaire, du moins en partie.

Mais que se passe-t-il donc dans nos écoles pour que l'on sente le besoin de restructurer celui-ci? À mon avis bien des choses! Lorsqu'on demande à des jeunes la raison pour laquelle ils décrochent de l'école, certains vous diront que ce n'est pas eux qui ont décroché, mais plutôt l'école elle-même. Ces mêmes étudiants vous diront que, pour avoir le goût d'étudier, il faut que leurs professeurs aient le goût d'enseigner! Ces mêmes «profs» dénonceront de leur côté que l'école est pensée et organisée par des administrateurs et pour des administrateurs qui n'ont qu'un seul objectif: la gestion facile de l'établissement. Enfin, ces administrateurs vous diront peut-être que de toute façon, il y aura toujours des étudiants moins intelligents ou encore démotivés par l'école.

Plusieurs problèmes, beaucoup d'excuses n'est-ce pas? En effet, ce que l'on remarque de plus en plus, c'est que notre système scolaire semble fonctionner comme le ping-pong. Dans des termes plus scientifiques, on pourrait dire que les étudiants, les intervenants et les gestionnaires de nos écoles optent souvent pour un mode de fonctionnement caractérisé par une certaine forme collective de locus de contrôle externe. QUOI? C'est ce que je disais, on semble jouer au ping-pong. *"C'est pas moi, c'est lui!"*

Combien d'entre vous, chers parents, savez ce que votre enfant fait à l'école? Dans la revue Actualité du mois de mars 1992 on pouvait y lire: *"Plusieurs parents n'ont jamais mis les pieds dans une polyvalente. Lorsqu'on leur présente sur vidéo une journée typique, ils sont ahuris, et comprennent bien des choses: les jeunes courent toute la journée, ils ont*

vingt minutes entre les périodes pour faire pipi, ramasser leurs livres et changer de salle." D'autres s'y rendent une fois par année. Motif: Le bulletin! On fait la file, on attend, on rencontre souvent un inconnu (Ah! C'est lui le prof de géo!). Puis on se fait rapidement dire que fiston ou fillette a encore beaucoup de difficultés à l'école et qu'il ou elle parle beaucoup en classe! Malheureusement on oubliera souvent de vous dire que la dernière présentation orale de votre fille était excellente et qu'elle avait fait un bon travail. Conséquence: on entre à la maison et réprimande fillette pour ce qu'elle a fait de mal à l'école, mais on ne la félicitera que très rarement pour son bon exposé oral. Pourquoi? C'est la faute aux parents! S'il vous plaît, arrêtons de tout mettre sur le dos des parents. Tout comme sur celui des profs ou encore sur celui de l'élève! Oui, mais qui reste-t-il alors? L'ensemble du système, voilà ce qui reste.

À mon avis, il devrait y avoir une communication constante entre les étudiants, les professeurs, les gestionnaires et aussi les parents. Par exemple, combien d'activités sont organisées chaque année pour des élèves du primaire ou du secondaire? Plusieurs fois n'est-ce pas? Mais combien de fois on demandera directement à ces jeunes élèves ce qu'ils aimeraient faire comme activités? Trop peu souvent à mon avis et lorsqu'on le fait, la décision est souvent prise avant même qu'ils n'aient eu le temps de répondre.

Ce sont toutes des choses que nous remarquons dans nos écoles à chaque jour et ce, peu importe le niveau des études poursuivis. Enfin, nous entrons dans un mouvement de changement important selon moi en ce qui a trait à notre système scolaire et les états généraux du Gouvernement du Québec représentent une opportunité en or pour tenter de remédier à certaines lacunes. Profitons de l'occasion pour s'y impliquer davantage, plutôt que de dire que cela ne donnera rien et que ce ne sera qu'une dépense d'argent des contribuables, comme on l'entend généralement trop souvent!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC



EN VENTE DU 19 MAI AU 1er JUIN 1995

**INFORMATIONS:
1 800 463-5229 ou (418) 528-1200**

Québec 



troisième et dernière étape de cette portion de l'HISTOIRE RELIGIEUSE DE SAINT-FRANÇOIS écrite par M. L. P. Bonneau.

DEUXIÈME ÉGLISE

Le curé Trudelle prévoit la réparation du presbytère, ce qui l'amène à demander une autorisation afin de récupérer certains matériaux lors de la démolition. Les autres seront vendus.

Le 13 août 1865 a lieu la dernière assemblée à se tenir dans la vieille sacristie afin de déterminer la marche à suivre lors des travaux. La sacristie sera la première démolie et la première reconstruite. Le rond-point de l'ancienne église servira d'abri pour les meubles et objets sortis de la vieille sacristie. Le 23 août la maçonnerie des murs de la sacristie commence.

Le 3 septembre 1865, motivés par le désir d'une apparence améliorée de leur temple les paroissiens approuvent, après plusieurs considérations, le choix de la pierre de taille, plutôt que de la pierre "de rang" pour le côté sud et le portail.

Le 28 octobre suivant, les meubles et objets déplacés auparavant font le trajet à rebours. La sacristie neuve (dont les dimensions sont de 40 pieds sur 30) n'est pas complètement finie, mais on procède tout de même à sa bénédiction le lendemain. Les offices religieux s'y dérouleront désormais et ce, pour toute la durée de la construction de l'église. En novembre, afin de rendre la sacristie plus pratique on construit un corridor en planches non enbouvettées donnant accès à l'ancienne église. Ces murs rudimentaires laissent passer courants d'air et froid pendant tout l'hiver. L'addition d'un jubé dans la nouvelle sacristie permet d'y accueillir un plus grand nombre de fidèles. Les dimanches, une messe basse et une grand-messe quelque peu amputée de son chant, y sont célébrées.

Une messe solennelle chantée le 2 avril 1866 met

fin à la vie liturgique dans la vieille église de 1762. S'ensuit aussitôt la démolition. Les travaux pour l'érection des murs commencent le 25, et le 1er mai on procède à la pose de la pierre angulaire de l'église proprement dite. Le début du mois de septembre annonce la fin de la construction des murs de pierre de l'église et du portail. L'ancienne cloche de 1765 logera dorénavant dans le petit clocher du rond-point.

Le 25 octobre 1866, une épopée s'achève par la bénédiction de l'église neuve et le 5 juin 1867 l'érection du clocher mettra fin à cette étape. La voûte de l'église, les enduits sur les murs, la balustrade, la chaire, le banc d'oeuvre, les autels, les fonts baptismaux sont autant de travaux à compléter. De plus le presbytère doit être réparé, ses fenêtres renouvelées et ses murs ravalés. Suite à la permission accordée pour la requête à cet effet en 1870, les travaux de finition de l'église sont amorcés.

DEUXIÈME PRESBYTÈRE

Arrivé en 1876, le curé Oliva déclare en 1886 que le vieux presbytère n'est plus habitable et qu'il doit être remplacé par un bâtiment neuf dessiné pour répondre aux besoins du temps. L'autorisation obtenue, le commissaire nommé détermine le meilleur endroit: à 100 pieds à l'ouest de l'église, au nord de la chapelle des morts. Il sera construit en pierre ou en brique, mesurera environ quarante-sept pieds de longueur par trente-six de largeur. Les plans soumis par l'architecte Xavier Ouellet et déjà approuvés seront utilisés. (Suivent les détails techniques en page 401.) Tel que convenu le curé prend possession du presbytère en septembre 1887.

Presque cent ans plus tard en 1977, le curé actuel, Germain Laplante en arrivant à St-François, est pris dans l'engrenage de l'organisation du 250e anniversaire. Grâce à lui les croix du chemin connaissent une fréquentation estivale accrue par les visites des fidèles venus pour y entendre la messe. Pratique oubliée depuis pour toutes sortes de raisons. Le temple religieux,

BIBLIOTHÈQUE (suite)

après un grand nettoyage, est agrémenté de nouvelles couleurs sur ses parois intérieures. Le chœur reçoit un dallage de marbre et le maître autel reprend sa place, à la grande satisfaction des fidèles...

À la lecture du livre de M. Bonneau, Histoire Religieuse de St-François, et de son index il est facile de reconnaître les noms de plusieurs familles toujours présentes à St-François. On y retrouve aussi les noms de tous les prêtres desservants ou curés qui ne sont pas mentionnés ici, les objectifs de ce travail étant de relater surtout les événements reliés à la construction des églises et des sacristies pour les besoins de notre concours.

Fin du récit.

Nous regrettons beaucoup ce contretemps qui nous a obligé à retarder l'ouverture de la bibliothèque. Veuillez nous en excuser; nous travaillons pour vous.

QUE SERA SON NOM?

En mars dernier, cette question se posait. L'Écho des mois de mars, avril et mai présentait trois textes relatifs à une portion de L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE ST-FRANÇOIS de monsieur L. - P. Bonneau, et qui laissait deviner les raisons du choix du nom de votre bibliothèque. Et ce nom est BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER.

Comme il est difficile de passer à côté du rocher situé entre le presbytère et la Maison de la paroisse sans le remarquer, l'à-propos de ce choix vous apparaîtra tout aussi justifié sans doute, si vous avez lu avec attention les détails relatifs à la construction des édifices qui entourent cette masse rocheuse.

De là une nouvelle question: Pourquoi ce nom: BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER ?

- La réponse n'est pas parce qu'elle est située à côté du rocher. Cherchez bien, les textes vous le diront.

Découpez le coupon de participation qui suit. Répondez à la question et entre le 15 mai et le 28 juin prochain, venez déposer votre bulletin dans la boîte prévue à cet effet dans votre nouvelle bibliothèque, pendant les heures d'ouverture qui sont les suivantes:

lundi, 18h30 à 20h30
mercredi, 13h30 à 15h30
dimanche, 10h30 à 12h00

Et peut-être serez-vous l'heureuse personne à qui nous remettrons la somme de \$100.00. Prix que nous pouvons vous offrir grâce à la générosité de nos donateurs. Le tirage se fera devant les membres présents, le dimanche 9 juillet entre 10h30 et 12h00.

Renée Legault
pour le comité de la Bibliothèque

COUPON DE PARTICIPATION

Pourquoi ce nom BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER?

Réponse: _____

Nom: _____

À déposer ENTRE LE 15 MAI ET LE 28 JUIN dans la boîte à cet effet dans votre Bibliothèque, aux heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

INAUGURATION

Est-il possible, après de si longs préparatifs de ne pas fêter un événement comme celui d'une nouvelle bibliothèque, sans partager cette joie avec tous ses membres?...

Non, n'est-ce pas!

Le 4 juin prochain, à 14h30 le comité de bénévoles de votre bibliothèque vous convie à l'inauguration de la **BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER**. Une exposition de peinture, la vente des livres du patrimoine de même que la vente et signature du livre Histoire Religieuse de St-François par monsieur L.-P. Bonneau et une courte visite guidée vous seront proposées dans ce nouveau local. Avant de quitter la Bibliothèque nouvelle vous procurer:

- Billet d'entrée pour la salle des loisirs sans quoi, on entre pas.
- Feuille de participation au Rallye historique qui se terminera à la salle des loisirs.

ACTIVITÉS À LA SALLE DES LOISIRS:

- Goûter pour tous
- Concours de costumes
- Prix de présence
- Prix pour les participants au Rallye
- Prix pour les tout petits
(nombreux et très beaux prix)

**RENDEZ-VOUS DONC, LE 4
JUN À 14H30 À LA NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE; ENTRÉE À
L'EST DE LA SACRISTIE.**

Renée Legault,
pour le comité de la Bibliothèque

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289



EMBALLAGES

L&M

St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

Les administrateurs de Les Loisirs St-François en réunion le 07 février 1972 souhaite la bienvenue au nouveau curé monsieur l'abbé Aimé Talbot et souhaite en lui un nouveau collaborateur. Dans cet esprit monsieur l'abbé Louis Pelletier est nommé directeur honoraire à vie de la corporation Les Loisirs Saint-François de Montmagny Inc. et monsieur l'abbé Aimé Talbot est désigné aumônier de l'organisme.

L'organisation de la "course d'auto-neige" est un des sujets principaux de cette réunion soit: les nombreux bénévoles, la préparation du terrain, les assurances responsabilités et civiles et la date soit le 13 février ou le 20 en cas de mauvaise température.

Lors de la réunion du 15 février, l'analyse des résultats de la course d'auto-neige souligne que même si la température a été favorable, que l'assistance fut un record, cette activité demeure non rentable tenant compte des bourses qui sont remises et des coûts s'y rattachant, car l'ensemble des revenus et des dépenses de cette journée comprenant le souper, la soirée, le bar, ne laisse qu'un surplus de 435.00\$. Le trésorier mentionne que la vente des bougies du carnaval 1971-72 a généré des revenus nets de 2 100.00\$. Les billets des duchesses environ 6 000.00\$ et que l'ensemble du carnaval laisserait un surplus d'environ 14 000.00\$.

Le directeur monsieur Martin Simard souligne qu'il a contacté monsieur Clément Roy et que ce dernier aurait des chaises en acier chromé et rembourrées au prix spécial de 3.25\$ chacune. On autorise l'achat de 200 chaises et monsieur Simard ira les chercher.

Monsieur et madame Pierre Blais responsables du conseil régional des Loisirs de Québec à Montmagny sont présents à l'assemblée générale du 26 septembre 1972 et les directeurs élus furent messieurs Wilfrid Marceau, Jacques Chabot, Martin Simard, Gilles Garant, Gonzague Lamonde, Calixte Laliberté, Jean Gendron, Richard Morin, Réal Montminy, Auguste Boulet, Jacques Dumas, Camille Laliberté, Denis Lemieux, Gaston Lamonde et Bernard Morin.

Une résolution est adoptée afin que les termes des directeurs soient de trois ans et que cinq soient élus à chaque année afin d'assurer une continuité. L'exécutif choisi fut monsieur Wilfrid Marceau à la présidence, Calixte Laliberté à la vice-présidence, Gonzague Lamonde, secrétaire, Camille Laliberté, trésorier et Richard Morin assistant trésorier.

Les comités et les duchesses du Carnaval 1972-73 sont monsieur Wilfrid Marceau avec la duchesse Colette Jolivet, monsieur Jean Gendron avec la duchesse Diane Blais et monsieur Calixte Laliberté avec la duchesse Jocelyne Noël, Mlle Diane Blais eut la chance d'être élue reine.

Ce carnaval fut un autre succès supérieur aux précédents. Le 16 mai 1973 le bureau de direction autorise l'acquisition, de monsieur Maurice Théberge, d'une lisière de terrain de 35 pieds de largeur sur la longueur du terrain des Loisirs soit entre le chemin vers la rivière et le terrain des Loisirs pour le prix de trois cents dollars.

Pour l'été 1973 les responsables du terrain de jeux seront mesdemoiselles Fabienne Simard, Marjolaine Boulet, Émilie Morin et monsieur Yves Blais.

Gonzague Lamonde



Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

Réal Garant, b.a. ll. l.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194
Rés.: 259-7581
Télécopieur: 248-0195

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale



**Nous prenons
soin de
votre pelouse**

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700

Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man®

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

LA RECETTE

de L'Écho

SALADE DE MACARONI

2 tasses de macaroni coupé cuit et refroidi
1/2 tasse de vinaigrette française

Laisser reposer 1 heure à 1 heure 1/2 au réfrigérateur. Entre temps préparer:

1 tasse de carottes râpées
1/4 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri
1/2 tasse de cornichons sucrés
1 tasse ou moins de mayonnaise
2 c. à table de moutarde préparée

Mélanger délicatement avec le macaroni et servir sur des feuilles de laitue.

LE MIROIR

Réponse: 32 ans

LE COIN DES ENFANTS



TV 7 JOURS 183

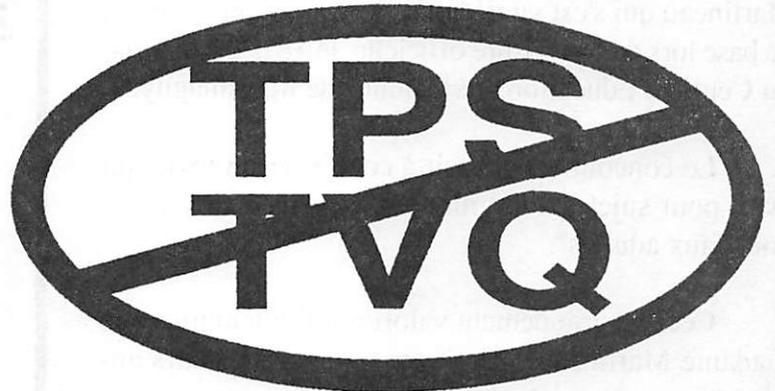
PAGE 60:
1- COMMENT
2- COMBIEN
3- VRAIMENT
4- DÉFINIÈRE
5- SOUDAIN
6- DAVANTAGE
7- TELLEMENT
8- PARTOUT
9- DEMAIN*
10- MIEUX
11- LOIN
12- ENCORE
13- D'ORÉNAVANT
14- NULLEMENT
15- DESSUS
16- ENSUITE
17- AUTREFOIS
18- MOINS
19- BEAUCOUP
20- HIER

SPÉCIAL PRINTANIER!



LES PEINTURES PRATT & LAMBERT

Les finis architecturaux de grande classe... depuis 1849



AUCUNE TAXE

LOT DE PEINTURES À PRIX MODIQUE
VASTE CHOIX DE TAPIS-PRÉLART-CÉRAMIQUE
POUR HABILLER MURS ET PLANCHERS

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

PERSONNALITÉ DU MOIS

Nous tenons, grâce à votre collaboration, à souligner l'effort, le mérite et l'excellence des gens de chez-nous.

Ce mois-ci, nous félicitons madame Nicole Martineau qui s'est vu décerner le 1er prix en français de base lors de l'ouverture officielle, le 18 décembre 94, du Centre d'Éducation aux Adultes de Montmagny.

Le concours consistait à composer un texte qui avait pour sujet: " L'invitation aux gens à suivre des cours aux adultes".

Ceci est grandement valorisant d'autant plus que madame Martineau n'était pas, depuis plusieurs années, retournée sur les bancs d'école pour parfaire ses connaissances.

Elle encourage donc d'autres personnes à suivre ses traces du retour à l'école.

Félicitations à madame Nicole Martineau!

POUR HOMMES SEULEMENT

*Tu te sens dépressif,
tu ne te comprends plus,
tu n'arrives plus à te détendre,
tu sèmes la peur autour de toi,
tu abuses de ton pouvoir
sur ta conjointe et tes proches,
tu as des excès de colère,
de violence.*

*T'as besoin d'aide, mais tu n'as
personne à qui te confier*

**Tu veux changer,
alors appelle-nous!**



Entraide au Masculin

247-5030



RESTAURANT L'ARRÊT STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos



Découpez

OBTENEZ

5,00\$

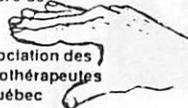
de
rabais

(valide du 1 mai au 1 juin 95)

1 coupon par client

Membre de

l'Association des
Massothérapeutes
du Québec



158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

RÉFLEXIONS

Destination LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Il n'y a pas si longtemps, un vendeur itinérant nous offrait des photos aériennes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sur l'une d'elles, la rivière apparaissait tout près du village. Trop discrète, on oublie souvent qu'elle court au cœur de la municipalité, qu'elle lui a donné son nom et qu'elle fait partie de notre quotidien et de notre histoire.

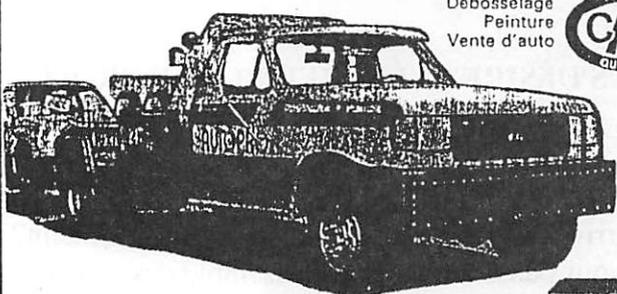
Vous êtes-vous déjà promenés sur ses rives en mai? Tout y est du plus joli des verts. Les fougères se déroulent lentement, les rares et fragiles sanguinaires fleurissent, les hérons pêchent calmement et les canards racontent n'importe quoi! Vue de la rivière, l'expérience est tout aussi remarquable. En canot, en partant du pont Rivard quand l'eau est haute et que le vent souffle de l'ouest sous un soleil chaud, la manoeuvre n'est pas trop difficile. On peut à loisir aller sur les îles y faire des découvertes: plantes rares comme des lianes et des noyers, étangs couverts de lentilles d'eau et bien d'autres.

Ces étangs sur les îles et au pied des côteaux sont de véritables reins qui aident à conserver la qualité de l'eau de la rivière. Mais si elle s'est nettement améliorée depuis quelques années, on le doit avant tout à l'épuration des eaux usées en amont, à la gestion plus serrée des engrais et au travail de sensibilisation et de conservation de M.A.R.S. (Mouvement des amis de la Rivière-du-Sud). Tous ces efforts portent fruit puisque l'été dernier la baignade était agréable, les enfants s'amusaient à construire des petits barrages de pierres tout en cherchant des écrevisses et en pêchant des ménés.

Devant tant de beauté, de force de la nature et d'intelligence humaine, on ne peut que s'exclamer et prendre un temps de repos bien mérité. La tâche n'est pas terminée pour autant puisqu'il faut conserver précieusement cette richesse et offrir une qualité comparable aux riverains en aval de la rivière. En attendant, un de ces quatre dimanches, pourquoi ne pas aller rendre visite à cette grande dame, notre voisine?

Daniel Morin

Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.
873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
GOR 4B0
Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

AUTOPRO
GARANTIE NATIONALE
FREINS
DIRECTION
SILENCIEUX
SUSPENSION
TRACTION AVANT

Le plus grand
CENTRE
AUTOPRO DE LA REGION!



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**
Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



COMMUNIQUÉ

VOUS DÉSIREZ VÉRIFIER VOTRE DROIT À UNE PENSION AMÉRICAINE?

Vous arrivez à l'âge de la retraite ou l'avez déjà atteint?
Avez-vous pensé à récupérer l'ensemble des pensions
qui vous sont dues?

Si vous ou votre conjoint avez travaillé aux États-Unis,
vous avez peut-être droit à une pension américaine de
retraite, d'invalidité, ou de conjoint survivant!

Grâce à une entente intervenue entre le gouvernement
du Québec et les États-Unis, il est beaucoup plus facile
d'obtenir une pension. Déjà plus de 4 289 résidents de
la région Chaudières-Appalaches ont fait une demande
de pension étrangère.

Le revenu additionnel que vous procure une pension
étrangère ne peut d'aucune façon réduire la rente du
Québec que vous recevez ou à laquelle vous aurez droit.

Des représentants du gouvernement du Québec (Di-
rection des équivalences et des ententes de sécurité
sociale) entreprennent une tournée régionale dans 6
municipalités de Chaudière-Appalaches afin de ren-
contrer les personnes désireuses de présenter une de-
mande ou d'obtenir des renseignements.

Les rencontres individuelles se dérouleront le 2 mai
prochain au CLSC Antoine-Rivard de Montmagny,
le 3 mai au CLSC des Appalaches de Saint-Pamphile,
et le 4 mai au CLSC des Etchemins de Lac Etchemin.
Si vous croyez avoir droit à une pension étrangère,
téléphonez sans tarder.

Les personnes intéressées à obtenir une entrevue doi-
vent prendre rendez-vous en composant sans frais le
1 800 565-7878. Le préposé aux rendez-vous vous
fournira l'heure et l'adresse.

Source: Laurie Bourque
Communication Québec

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusestiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2801



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

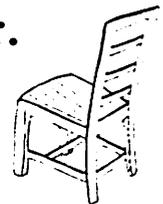
ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC GOR3A0

Tél.: 259-7454

**Tournoi "La Coupe de Crystal"
au Boulodrome de Montmagny,
samedi 8 avril 1995**

Compte-rendu

Ce tournoi fut organisé par Monique Bégin de Lévis. Des participants d'un peu partout au Québec (de Princeville à l'Islet) ont répondu à notre invitation.

Les finalistes "classe A" sont: Maric-Jeanne Langlois de Montmagny, Aline Lecomte de St-François, Yvette Lefrançois de Lévis et les grands gagnants: Gilbert Parent de Lévis, François Blais de St-François, Élise Lecomte de St-Pierre.
Félicitations à tous!

La direction
Club Pétanque de St-François

Assemblée générale Club Pétanque

le 8 mai 1995 à 19h30
au bar du Comité des Loisirs.

Invitation à tous!

aux membres ainsi qu'aux nouveaux membres qui voudront se joindre à nous.

Pour information: J.Claude Bernard 259-7358
Chantale Caron: 259-7346

TERRAIN DE JEUX 1995

AS-TU BESOIN D'UN EMPLOI CET ÉTÉ?

SI TU AS LE GOÛT DE TRAVAILLER AVEC DES
JEUNES, LE TERRAIN DE JEUX T'OFFRE
LA POSSIBILITÉ DE VIVRE UN ÉTÉ
BIEN ENRICHISSANT.

PENSES-Y!

(P.S.) DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUIVRONT
DANS LES PROCHAINES SEMAINES. À BIENTÔT!

COMITÉ DE PARENTS

**Bonne nouvelle pour
les amateurs de baseball.**



Il y aura du baseball pour les jeunes cet été. Catégories: Atome (86-87), Moustique (84-85), Pee-Wee (82-83) et Bantam (80-81).

Le comité suivant a été formé en mars dernier: Yvon Rémillard (président), Normand Lacroix (vice-président), Sylvie Rémillard (régistrare), Hughette Blais (trésorier), Martine Garant (secrétaire), Sylvain Blais (directeur), Francine Gourgues (directeur), Marcel Gourgues (directeur) et Claude Paré (directeur).

Ces équipes font partie de la ligue de baseball mineur du Québec et le projet a été accepté par les Loisirs de St-François. La saison débutera à la fin du mois de mai pour se terminer à la mi-août. Vous verrez donc nos jeunes commencer les pratiques dans le courant du mois de mai et vos encouragements seront appréciés lors des parties nous opposant aux municipalités environnantes.

Il est bien entendu que le but premier est de développer l'esprit d'équipe de nos jeunes, tout en les occupant à un sport où ils puissent avoir du plaisir.

Une campagne de financement est organisée afin de se procurer les équipements nécessaires. À tous ceux qui ont déjà répondu: Merci de votre générosité et le comité vous fera part des détails le mois prochain.

Bonne saison de baseball à tous(tes) nos jeunes sportives et sportifs. Vous aurez le plaisir de lire l'évolution de nos équipes dans votre journal municipal préféré.

P.S.: Avis aux jeunes dont l'année de naissance est en 84 ou 85. Il reste quelques places. Si vous désirez vous inscrire, faites-le maintenant!

Martine Garant,
secrétaire



LES JEUX DE L'ÉCHO

MOTS MELANGES	CATEGORIE	
	ADVERBE	INDICES
1- OECMMNT	_____	REPETER
2- OIECBMN	_____	COMPTER
3- AIEVRMNT	_____	OUI
4- EEEIDRRR	_____	VERSO
5- OUAISDN	_____	VITE
6- AAAEDNTGV	_____	PLUS
7- EEETLLMNT	_____	BEAUCOUP
8- AOUPTR	_____	LIEU
9- EAIDMN	_____	JOUR
10- IEUMX	_____	MEILLEUR
11- OILN	_____	DISTANCE
12- EOENCR	_____	CONTINU
13- OEAADRNVT	_____	PRESENT
14- EEUNLLMNT	_____	ZERO
15- DSSSUE	_____	SUR
16- ENUIETS	_____	PROCHAIN
17- TRFSAUEOI	_____	HISTOIRE
18- OINMS	_____	PEU
19- AEUUOBCP	_____	TROP
20- EIRH	_____	PASSE



- ... et s'il existe des poids lourds légers, pourquoi n'existe-t-il pas des poids légers lourds?

La mère de Charles, dans un élan d'affection, le serre dans ses bras et lui dit:

- Et à qui ce beau petit garçon?

Charles, 5 ans, répond:

- Ne me dis pas que tu ne le sais pas!

Un homme souffrait d'insomnie et arrivait toujours en retard au bureau.

Un matin, en arrivant au bureau, il dit à son patron:

- Ce somnifère que m'a donné le docteur est très efficace. Je n'ai pas eu de mal à m'endormir ni à me réveiller ce matin.

Le patron:

- C'est très bien ça, mon vieux, mais où donc étiez-vous hier?

solution en page 9

LE MIROIR



Quel âge a Jean-Marc Parent? Pour le savoir, noircissez toutes les cases où les chiffres ne sont pas identiques d'une grille à l'autre.

1	2	3	4	5	2	3	4	5	6
5	4	3	2	1	4	3	2	2	2
9	8	7	6	5	8	7	6	5	4
4	5	6	7	8	5	6	7	8	9
3	4	5	6	7	3	2	1	1	1

LE COÏN DES ENFANTS

Partez du chat et, en passant par toutes les souris, revenez à votre point de départ sans emprunter deux fois le même chemin.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	2	3 RÉUNION DES FERMIÈRES RÉUNION A.A	4	5	6
7	8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB PÉTANQUE 19h30 Centre des Loisirs	9	10 RÉUNION A.A	11	12	13
14 FÊTE DES MÈRES	15 DATE DE REMISE DE VOS ARTICLES	16	17 RÉUNION A.A	18	19	20
21	22 FÊTE DE LA REINE	23	24 RÉUNION A.A	25	26	27 SOIRÉE DANSANTE Orch.: Roselyne
28	29	30	31 RÉUNION A.A			

C'est le printemps!
Alors amuse-toi à
l'extérieur, mais n'oublie
pas tes règles de prudence...



Prépare un centre de renseignements spécial à la maison pour les messages et les numéros de téléphone importants.



Si quelqu'un que tu ne connais pas veut t'emmener avec lui, dis non.



Lorsque tu as un problème partage-le avec un ami ou un adulte.



Si possible, amène un ami avec toi lorsque tu vas quelque part.



Ne va pas près des rivières et des ruisseaux.

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François
Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleur et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...



En 1995,
GARANT célèbre ses 100 ans d'existence
avec la fierté de ses réalisations
antérieures et le désir de poursuivre
sa croissance, tout en maintenant ses
normes élevées de qualité et en
poursuivant ses investissements pour le
développement de l'économie régionale.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Saint-François, le 30 mars 1995

COMPTE-RENDU d'une réunion tenue le mercredi 29 mars 1995, au Centre des Loisirs de St-François, avec les propriétaires du secteur Morigeau, concernant l'assainissement des eaux.

Sont présents Monsieur le Maire Jacques Dumas ainsi que les Conseillers messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et René Laflamme.

Monsieur Martin Lapointe, ingénieur responsable du projet est aussi présent.

Les propriétaires présents sont mesdames Annette Collin, Agathe Simard, Pauline B. Simard, Simone Simard et messieurs Ovide Tremblay, Damien Tremblay, Raymond Dumas, Camille Gendron, Daniel Tremblay, Jean-Emilio Pellerin, Marie-Louis Picard, Robert Roy, Michel Collin, Daniel Gendron, Rosaire Simard, Gaétan Gendron, Raoul Denault, Rémi Simard, Victor Blais, Yves Gagné, André Blais, Réjean Cloutier, Yves Jean et Ovila Simard.

Monsieur le Maire remercie les gens du secteur Morigeau d'avoir répondu à son invitation.

Monsieur Dumas débute la réunion en faisant un bref historique du dossier de l'assainissement des eaux. Il informe les gens qu'il s'implique dans le dossier de l'assainissement depuis déjà treize (13) ans. C'est un dossier qui lui tient à coeur.

Monsieur Dumas tient à préciser que ce sont les propriétaires du secteur Morigeau qui auront à prendre la décision, à savoir s'ils adhèrent ou non au programme. C'est une décision collective et non pas imposée.

Monsieur le Maire cède maintenant la parole à Monsieur Lapointe.

Monsieur Martin Lapointe, explique à l'aide de schémas, les travaux projetés dans le secteur Morigeau ainsi qu'un bref aperçu de ceux du secteur village. Il explique le fonctionnement des bassins aérés et de l'emplacement prévu de ceux-ci ainsi que de l'emplacement prévu des stations de traitement, et ce toujours en fonction de l'adhésion du secteur Morigeau au programme.

On passe maintenant à la partie très importante du projet, c'est-à-dire au financement de celui-ci.

Des tableaux explicatifs sont présentés sur écran pour démontrer la partie subventionnée par le gouvernement et les coûts que les contribuables du secteur Morigeau auront à déboursier. Le financement du projet s'échelonne sur vingt (20) ans.

Dans l'ensemble ce fut assez bien accueilli.

On passe maintenant à la période de questions.

Monsieur Lapointe et monsieur Dumas se font un plaisir de répondre à toutes les questions.

La période de questions étant maintenant terminée, monsieur le Maire demande un vote à main levée, à savoir si la majorité des propriétaires est intéressée à ce qu'on poursuive le projet.

Monsieur Dumas tient toutefois à préciser que ce n'est pas une décision finale puisque avant la réalisation du projet, un règlement d'emprunt sera soumis à la population et les propriétaires auront à répondre en faveur ou non à ce règlement. La décision finale leur reviendra.

La majorité des vingt-quatre (24) propriétaires présents sont d'accord. Il est donc décidé d'aller de l'avant et de poursuivre les démarches dans le but de mener à terme ce projet.

Monsieur le Maire ajoute que toute personne intéressée à recevoir une copie de la documentation présentée lors de cette réunion, n'aura qu'à en faire la demande au bureau municipal et le personnel se fera un plaisir de lui en retourner un exemplaire.

La réunion se termine vers vingt-deux heures.

Linda Guimont, sec.-trés. adjointe

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD
SECTEUR DESSERVI ET NOMBRE D'UNITÉS

ÉVALUATION FONCIÈRE

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD
ÉGOUT DOMESTIQUE ET TRAITEMENT

SECTEUR MORIGEAU

Description	Coût de construction	Participation	
		Subvention du gouvernement	Morigeau
Réseau d'égout domestique (1315 m)	732 625\$	362 707\$ (49,5%)	369 918\$ (50,5%)
Station de traitement (16,7% débit réservé)	690 336\$	586 785\$ (85%)	103 550\$ (15%)
TOTAL	1 422 961\$	949 492\$ (66,7%)	473 468\$ (33,3%)

Description	Unité desservie	Évaluation foncière
a) Établissement de type résidentiel		
Chemin de Morigeau (#12 à #261)	30 unités	1 279 100\$
Rue du Moulin (#10 à #40)	6 unités	131 100\$
Rue de l'Étang (#11 à #57)	8 unités	493 400\$
Chemin de la Rivière-du-Sud (#3 à #9)	3 unités	189 600\$
Sous-total résidentiel	49 unités	2 093 200\$
b) Établissement de types commercial et industriel		
Meubles Morigeau Inc. (#80)	1 unité	162 800\$
Produits Tubulaire Roy (#20)	1 unité	715 300\$
Meubles Morigeau Inc. (#25)	1 unité	1 755 600\$
Sous-total commercial et industriel	3 unités	2 633 700\$
GRAND TOTAL DU SECTEUR DESSERVI	52 unités	4 726 900\$

Note : Évaluation moyenne d'une résidence 42 718\$

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
ÉGOUT DOMESTIQUE ET TRAITEMENT
SECTEUR MORIGEAU

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES TAXES D'IMMOBILISATION

③

Description	Participation du du secteur Morigeau	Remboursement annuel Amortissement : 20 ans Annuité : 10%	Taxe d'immobilisation	
			Taxe unitaire 52 unités (25%)	Taxe foncière 4 726 900\$ (75%)
Réseau d'égout domestique	369 918\$	36 992\$	178\$	58,7¢/100\$
Station de traitement (16,7% du projet)	103 550\$	10 355\$	50\$	16,4¢/100\$
TOTAL	473 468\$	47 347\$	228\$	75,1¢/100\$

RÉSUMÉ DES TAXES

④

Description	Immobilisation		Total	Opération		Total
	Taxe unitaire 228\$/unité	Taxe foncière 75,1¢/100\$		16,7% Coût total (38 000\$) 30\$ + 10¢/100\$	278\$ + 85,1¢/100\$	
Base résidentielle (49 unités/2 093 200\$E.F.)	11 172\$	15 720\$	26 892\$	3 604\$	30 496\$	
Base comm. & Indus. (3 unités/2 633 700\$E.F.)	684\$	19 779\$	20 463\$	2 742\$	23 205\$	
Total Secteur Morigeau	11 856\$	35 499\$	47 355\$	6346\$	53701\$	
Résidence moyenne 42 718\$	228\$	321\$	549\$	73\$	622\$	
Résidence 60 000\$	228\$	451\$	679\$	90\$	769\$	
Résidence 30 000\$	228\$	225\$	453\$	60\$	513\$	
Produit tubulaire Roy 715 300\$	228\$	5 372\$	5 600\$	745\$	6 345\$	
Moufle Morigeau 1 755 600\$	228\$	13 184\$	13 412\$	1 786\$	15 198\$	

TABLEAU COMPARATIF

⑤

Description	A		B	
	Traitement collectif 100 ans 86 unités équivalent	Traitement individuel 20 ans 1 unité	Traitement collectif 100 ans 86 unités équivalent	Traitement individuel 20 ans 1 unité
Coût total - construction	473 468 \$	5 000 \$	473 468 \$	5 000 \$
Coût - unité	5 500 \$	5 000 \$	5 500 \$	5 000 \$
Capitalisation annuelle (20 ans, 10%)	550 \$	500 \$	550 \$	500 \$
Opération annuelle	75 \$	150 \$	75 \$	150 \$
Total des coûts directs annuels	625 \$	650 \$	625 \$	650 \$
Dépréciation annuelle	55 \$	250 \$	55 \$	250 \$
TOTAL	680 \$	900 \$	680 \$	900 \$

CHRONIQUE DU MAIRE

AUX CONTRIBUABLES DE ST-FRANÇOIS

Il me fait plaisir de vous informer que l'assainissement des eaux va entrer dans sa phase terminale au cours de l'année 1995.

Depuis 1981, la Municipalité de Saint-François s'est inscrite au programme de traitement des eaux usées du Québec afin de profiter de subventions intéressantes, qui ne semblaient peut-être pas un acquis pour les années futures. En 1981, les subventions étaient de 95% et la Municipalité de Saint-François s'est inscrite afin de profiter de ces programmes subventionnés avant que cela devienne obligatoire et non subventionné.

En 1992, nous avons réussi, avec la collaboration de notre représentant provincial, monsieur Gauvin, à enclencher le processus de mise en place de bassins par la Société québécoise d'assainissement des eaux. Depuis 1992, nous travaillons à solutionner le problème majeur que représentait la construction du réseau collecteur de Morigeau.

Il faut préciser que les subventions au traitement des eaux usées, s'appliquent au traitement des eaux usées, aux installations de traitement des eaux usées mais ne s'appliquent pas au réseau collecteur. Comme Morigeau n'était pas desservi par un réseau collecteur, il a fallu pendant quatre (4) ans défendre un dossier avec l'aide de nos ingénieurs et l'aide de monsieur Gauvin, auprès de monsieur Ryan, du ministère des Affaires municipales, afin qu'une subvention adéquate vienne bonifier la construction du réseau collecteur de Morigeau.

Ce qui fut acquis au cours de l'année 1994. Nous avons réussi à obtenir, après deux (2) ans d'intervention, 362,707\$, pour aider le secteur Morigeau à se construire un réseau collecteur.

Ceci étant dit, avant de demander à la Commission de protection du territoire agricole l'autorisation de construire des étangs pour le traitement des eaux usées en secteur agricole, il devenait primordial pour la Municipalité de St-François, de sonder l'opinion des résidents de Morigeau et d'accepter leur décision.

À la lecture du rapport (compte-rendu de la réunion), vous comprendrez que l'ensemble du projet a été reçu avec intérêt et d'une manière très positive par les résidents du secteur Morigeau. Ils sont conscients que le prix à payer pour la dépollution et le traitement est très élevé. Nous aussi, nous en étions conscients et nous ne pouvions point les engager sans les consulter et sans avoir leur approbation. Ceci a été confirmé le 29 mars dernier par une rencontre au Centre des Loisirs.

Les eaux du secteur Morigeau vont être traitées tout comme le secteur résidentiel du village. Premièrement, ceci va permettre au secteur Morigeau de continuer à se développer, parce que inutile de rêver en couleur, malgré le coût exorbitant du traitement des eaux usées par un égoût collecteur (traitement collectif) si on se réfère à la page 5, du document qui vous est fourni, vous verrez que le coût pondéré sur 100 ans pour le réseau Morigeau va se situer approximativement à 680,00\$ par année; alors qu'un traitement individuel tel que seront obligés de s'installer et d'opérer tous ceux qui seront hors réseau d'ici un an ou deux, se chiffrera à 900,00\$ par année.

Le traitement collectif 100 ans figuré à la page 5, colonne A, représente le secteur Morigeau. Pourquoi 100 ans? Parce que l'on calcule que l'espérance de vie d'un réseau collecteur est d'environ 100 ans. Par contre, après 20 ans la capitalisation du coût de construction de 550,00\$, sera éteinte. Il va sans dire, que l'opération annuelle, environ de 75,00\$, subira l'inflation des années futures. Il serait délicat d'essayer de trouver la réponse exacte immédiatement de ce que seront les coûts dans 10 ans, 15 ans ou 20 ans. Mais laissez-moi vous dire que si les coûts d'opération peuvent majorer dans le cas du traitement collectif, les coûts de traitement individuel pour la construction d'un champ d'épuration, citerne et les opérations de vidange et de traitement, seront aussi majorés. Tous ces chiffres ont été construits pour donner une vision globale aux résidents du secteur Morigeau afin qu'ils puissent voir et participer à une décision, où 75% de la charge a été prélevée sur la richesse foncière et 25% sur les coûts unitaires.

CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

Différents facteurs ont servi à établir cette moyenne afin que chacun fasse un effort fiscal le plus juste possible. Nous avons même tenu compte dans ces répartitions, des impacts de l'impôt provincial et fédéral sur les individus et les entreprises soit industriel ou agricole. Vous n'êtes pas tous sans savoir que lorsqu'un salarié, ouvrier d'usine, de commerce ou d'industrie paye ses taxes municipales, il doit d'abord gagner 1,000.00\$, payer ses impôts fédéral et provincial de l'ordre de 200,00\$ à 400,00\$ et payer ses taxes avec un revenu après impôt de l'ordre de 600,00\$. Alors que pour un commerce, une industrie ou une entreprise agricole, les comptes de taxes ne sont pas nécessairement un coût de vie, mais un frais d'exploitation d'entreprise et la fiscalité veut que l'entreprise paye son compte de taxes comme un compte d'opération avant de payer ses impôts.

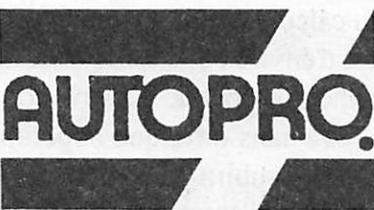
Il va sans dire qu'une industrie ou entreprise quelconque qui paye 25% d'impôt sur ses profits annuels, voit son compte de taxes diminuer de 25%. C'est-à-dire qu'un compte de 600,00\$ lui revient à un coût net de 450,00\$. Alors que pour le salarié, le compte de taxes de 600,00\$ lui revient à un coût net de 1000,00\$.

Ce sont tous ces facteurs qui nous ont guidés afin de trouver la taxation la moins préjudiciable envers tous les contribuables. La tarification du coût d'opération pour le secteur village sera sensiblement la même que pour le secteur Morigeau, mais vous comprendrez qu'il devra y avoir un seuil d'unité établi avant d'en faire une participation seulement à l'évaluation.

En temps et lieu nous viendrons vous fournir les chiffres au fur et à mesure qu'ils seront plus précis, mais en date d'aujourd'hui nous prévoyons que le coût d'opération pour le traitement des eaux usées d'une résidence de 75,000\$, devrait se situer environ à 125,00\$ par année.

La Municipalité est dans sa dernière phase et si aucune problématique nouvelle n'intervient, nous devrions être en mesure de commencer les travaux d'ici la fin de 1995 pour être opérationnel vers la fin 1996, début 1997. À la prochaine

JACQUES DUMAS



AUTOPRO
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e Rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622
Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

**EXCAVATION
TERRASSEMENT**

<p>CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL, TAMISÉ CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE • SABLE ET GRAVIER • PIERRE</p>	<p>• INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION • DRAINAGE • NIVELAGE • DÉNEIGEMENT</p>
---	---

ESTIMATION GRATUITE
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

**Terrassements
Joncas & Frères inc.**
ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT
241, Rte Normandie, Montmagny
248-2585 Fax: 248-8387

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 avril 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et Joseph-Aimé Blais, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 mars 1995 ainsi que celle ajournée au 16 mars 1995, ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 mars 1995 ainsi que celui de la séance ajournée au 16 mars 1995, soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective mars 1995	490.87
Vers Plus inc., boîte papier photocopie	37.59
Soc. Canadienne Postes, achat 400 timbres postes	196.00
Hydro-Québec, éclairage public février	689.01
Gustave Théberge, remboursement taxes services 1994	22.50

Hydro-Québec,		
électricité concierge	286.10	
électricité enseigne	28.97	
électricité garage muni.	442.16	
électricité Poste incendie	102.60	859.83
Québec-Téléphone,		
service et interurbain garage muni.	117.02	
service et interurbain bureau	491.37	608.39
Hydro-Québec,		
électricité M. Paroisse	1,650.28	
électricité Bi-Energie	43.45	1,693.73
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective avril 1995		377.96
Société Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo		61.21
Ministre du Revenu du Québec, remise de mars RRQ 804.46, Impôt 2,135.79, RAMQ 784.79		3,725.04
Ministre du Revenu National, remise de mars Ass. chômage 1,370.77, Impôt 1,864.77		3,235.54
C.A.R.R.A., remise de mars		233.27
Richard Leblanc, enlèvement vidanges mars		2,024.22
Régie Intermunicipale l'Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars		871.13
L'Echo St-François, pages supplémentaires		131.25
M.R.C. de Montmagny, impression comptes taxes, enveloppes, mutations		482.49
M.R.C. de Montmagny, 1er versement quote-part 1995	15,217.34	
1er versement contribution Fonds d'investissement local (SOLIDE) 1995		1,539.34
Pierre Giguère Consultants inc., honoraires professionnels préparation plans et devis Bibliothèque		3,748.19
Bureautique Côte Sud enr., cassettes copie sécurité, réparation du télécopieur		453.54
Lucille Kirouac, frais transport personnel bénévole de la Bibliothèque voyages CRSBP 968km x .30		290.40
Laboratoire de l'Environnement LCQ inc., analyse échantillons d'eau		83.07
Nathalie Allaire, remboursement frais déplacement voyage M.R.C. 40km à .24		9.60
C.R.S.B.P., protège cote et codes à barres		157.26
Informatique Mercier inc, équipement informatique pour la Bibliothèque		4,527.44
O.M.H. St-François, ajustement régularisation 1994		10.00
O.M.H. St-François, participation 10% déficit SHQ		10,248.89
Québectel Mobilité, cellulaire Poste incendie		88.62
Formules d'Affaires CCL, 1350 fiches recensement		90.24
Savin Canada inc., frais contrat service photocopieur		215.37
Les Entreprises Forgues, peinture plafond Bibliothèque		717.92
Fleuriste Beausite enr., 1 corbeille décès M. Ovide Paré		72.93
Les Publications CCH/FM ltée, mise à jour code muni.		96.30
C.S.S.T., cotisation 1995		4,315.00
Blondeau Oxygène, oxygène et acétylène		251.37
Unibéton, sable et sel		445.57
Joseph Auclair, remb. frais déplacement		33.36
Albert Bonneau inc., chloration février		319.07
Lalimec inc., pièce niveleuse		187.10
Breton Métal, fer pour équipement		827.80

Pétrole Montmagny,			
7402 litres diésel à .4180	3,526.42		
315.5 " à .22	79.10		
572.5 " à .22	143.53		
205 barils UHD à 1.737	451.37	4,200.42	
U.A.P. inc., pièce camion pompier et lumière			62.91
T-Tracto, 1 volant pour niveleuse			193.40
Macpek inc.,			
filtre à l'aire camion Mack	74.61		
hose hydraulique souffleur	123.69		
divers filtres machinerie	133.00		331.30
Atelier de Pneus Montmagny, réparation pneu Mack			36.17
Produits VT0, savon à main Garage			81.82
Garage JG Rémillard inc., couteau niveleuse			832.11
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers			
Garage	210.25		
Pav. Bédard	355.27		
Maison Paroisse	30.76		596.28
Garant inc., pièces diverses pour équipement			18.75
Deschênes & Fils ltée, ampoule et pièces équipement			195.00
Plamondon Camquip ltée, lames niveleuse			88.88
Eric Lachance, c.a, vérification des livres et préparation états financiers			3,105.27
Linda Guimont, frais déplacement réunion M.R.C			
Cour municipale 40km à 0.30\$			12.00
Lévis Dodge Chrysler, champoing véhicule			116.28
Scaphandre Autonome, plein d'air			22.79
Unibéton, 89.14 tm a 8.25 + transport sable et sel			1,142.78
Nova Quintech, vérification pompe portative			63.81
Pelletier & Caron, arp. honoraires prof. levée terrain et description lot 64			683.73
Joseph Auclair, frais déplacement 12 au 18 mars et 19 au 25 mars 221 km a .24\$			53.04
Garage Patrice Samson inc. entretien camion incendie et camion de service			319.07
U.A.P. inc., pièces équipement 7.70			
camion pompier 24.29			31.99
Les Automobiles Chabot inc., pièces camion Ford 250			189.85
Garage J.G. Remillard inc., pièces camion Sicard			330.01
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud,			
Pièce équipement 64.77			
Pièce Balai de rue 3.16			67.93
Lalimec inc., pièces pelle rétrocaveuse			206.67
Supérieur Propane inc., location			23.93
Déco Construction inc., 2e versement bibliothèque			16,384.40
SMI, SSI Tech inc., pièces souffleur			118.15
Advance Construction Equipement Limited, pelle rétrocaveuse			66.99
Serrure R.S. Noël enr., clés			45.73
Détroit Diésel-Allison, achat pièces équipement			324.28
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers voirie			53.93
Les Commerçants de la Chaudière, transport pièce camion Mack			27.36
Advance Construction, pièce pelle rétrocaveuse			818.93
Général Hydraulique TT (80) inc., pompe hydraulique			1,090.31
Novicom 2000 inc., réparation pager			88.83
Hydro-Québec, électricité Bi-Energie Maison Paroisse			66.00
Lalimec inc., pièces niveleuse			270.03

\$92,046.88

POINTS LOCAUX

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS 1994

Le vérificateur monsieur Eric Lachance suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1994.

Pour la circonstance, monsieur Yves Lachance vient présenter lui-même les états financiers de la Municipalité au Conseil municipal. Les états financiers 1994 sont présentés en parallèle avec les données de l'exercice 1993, cela permet d'établir une certaine comparaison.

Les revenus de l'exercice 1994 sont de 1 122 740\$. Les dépenses sont de 822 211\$ donc un résultat avant affectation de 300 529\$. Le résultat net après affectation se chiffre à 66 707\$.

L'état de l'actif à long terme est le suivant: les actifs immobilisés sont de 5 490 060\$ et les actifs immobilisés sujets à la revente (terrain) sont de 17 394\$.

L'état de la dette à long terme indique une somme de 633 401\$.

Le fonds des dépenses en immobilisation indique ceci: le financement permanent s'élève à 252 628\$. Les dépenses s'élèvent à 1 357 673\$. Donc, un résultat de l'exercice de 105 045\$.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1994 de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, préparé et soumis par monsieur Eric Lachance, c.a., vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport de son exercice financier se terminant le 31 décembre 1994, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Eric Lachance.

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales.

**PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS 1994 DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD**

ATTENDU QUE le rapport des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud, préparé par monsieur Eric Lachance, c.a., vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1994, est déposé et a été remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1994 de l'Office Municipal d'Habitation de St-François de la Rivière du Sud, sur lequel il est démontré des revenus totalisant 121 486\$, des dépenses globales de 212 573\$ laissant ainsi un déficit de 91 087\$ sur lequel la Société d'Habitation participe pour un montant de 81 978\$ soit 90% et la Municipalité pour un montant de 9 109\$ soit 10%.

NOMINATION D'UN VERIFICATEUR POUR 1995

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1995;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de monsieur Eric Lachance, c.a., pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1995 et que le secrétaire-trésorier soit par la présente autorisé à lui remettre tous les livres comptables et tous les documents dont il aura besoin pour faire la vérification annuelle ou toute autre si nécessaire et à lui fournir toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans l'exercice de ses fonctions.

QUE les rapports financiers et statistiques soient complétés dans les délais permettant de déposer les documents prévus au ministère des Affaires municipales à l'intérieur des normes prévues.

CHLORE EN VRAC

Le Conseil avait demandé au secrétaire de s'informer si un permis était exigé pour faire installer des réservoirs au Poste de chloration afin de recevoir du chlore en vrac.

Le secrétaire a envoyé une lettre à l'Environnement au bureau régional de Sainte-Marie de Beauce. Dans la lettre il a joint des photocopies du type de réservoir que la Municipalité veut installer. Il a décrit également les moindres détails de toute l'opération. Voilà où en est rendu ce dossier. Le secrétaire est en attente d'une réponse, elle devrait parvenir sous peu.

NOMINATION SUR LE COMITE CONSULTATIF D'URBANISME

Suite à la démission de monsieur Jacques Campagna du Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil a fait des démarches afin de dénicher un remplaçant sur ledit Comité.

Finalement, monsieur Jacques Théberge, demeurant au 774, Chemin St-François Ouest, accepte de siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme.

Les membres de cet organisme sont nommés par résolution du Conseil municipal et le terme d'office de chacun sera de deux ans. Ils pourront cependant être nommés à nouveau sans limite de terme subséquent (règlement No 93-1987).

CONSIDERANT QU'il y a un poste de libre sur le Comité consultatif d'urbanisme suite à la démission de monsieur Jacques Campagna;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Jacques Théberge demeurant au 774, Chemin St-François Ouest, sur le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité.

QUE sa nomination soit effective dès maintenant.

Je tiens à rappeler que les membres siégeant sur le Comité consultatif d'urbanisme n'ont aucun pouvoir décisionnel. Le Comité après étude d'un projet, fait des recommandations positives ou négatives au Conseil municipal, qui lui seul a le pouvoir de décider.

Par la même occasion, le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud adresse des remerciements à monsieur Jacques Campagna, pour s'être impliqué bénévolement sur le Comité consultatif d'urbanisme de St-François de la Rivière du Sud pendant de nombreuses années. Sachez que votre jugement a été vivement apprécié.

DEMANDE DE PAIEMENT NO 2 - BIBLIOTHEQUE

La firme Déco Construction inc. qui réalise les travaux à la Bibliothèque municipale a envoyé sa demande de paiement No 2. La facture s'élève à 16 384,40\$. Tous les détails de la demande ont été regardés attentivement par le surveillant de chantier, monsieur Luc Fontaine. Aussi, monsieur Fontaine recommande le paiement de cette somme à l'entrepreneur pour les travaux exécutés du 03 février 1995 au 25 mars 1995. Ce paiement est exigible immédiatement.

CONSIDERANT QUE la demande de paiement No 2 présentée par le contracteur Déco Construction inc. a été examinée rigoureusement par le surveillant de chantier monsieur Luc Fontaine;

CONSIDERANT QUE le surveillant de chantier recommande le paiement car tout est en bonne et due forme;

CONSIDERANT QU'il est stipulé dans le contrat signé entre les deux parties que le payeur dispose de trente (30) jours pour acquitter la demande de paiement du moment de sa réception et que cette période est écoulée;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire, monsieur Yves Laflamme, à payer Déco Construction inc. immédiatement pour un montant de seize mille trois cent quatre-vingt-quatre dollars et quarante sous (16 384,40\$) pour les travaux exécutés du 03 février 1995 au 25 mars 1995 à la Bibliothèque municipale de St-François de la Rivière du Sud.

REGLEMENT SUR LE COUT POUR UN RACCORDEMENT

Règlement décrétant les coûts pour un raccordement à un réseau d'aqueduc et à un réseau d'égout sur le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

ATTENDU QUE présentement les coûts imputés aux contribuables de St-François de la Rivière du Sud sont deux cents dollars (200,00\$) pour un raccordement au réseau d'aqueduc et de cinquante dollars (50,00\$) pour un raccordement au réseau d'égout;

ATTENDU QUE ces coûts sont les mêmes depuis plusieurs années et ne correspondent plus du tout à la réalité d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut corriger la situation;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné à la séance du 06 février 1995;

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE SOIT ORDONNE ET DECRETE par règlement de ce
Conseil portant le numéro 138-1995 et ce Conseil adopte ce qui
suit:

Article 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent
règlement.

Article 2

Le présent règlement vise à actualiser les coûts pour un
raccordement au réseau d'aqueduc et au réseau d'égout sur le
territoire de St-François de la Rivière du Sud.

Tout propriétaire qui désire se raccorder soit au réseau
d'aqueduc ou au réseau d'égout ou les deux, devra en payer le prix
coûtant, c'est-à-dire:

- A) L'excavation - Machinerie
- Temps
- B) Le matériel de remplissage
- C) La compaction
- D) Les pièces pour le raccordement

Article 3

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va
assumer tous les coûts reliés à l'asphaltage.

Article 4

La responsabilité de la Municipalité lors de raccordement aux
réseaux d'aqueduc et d'égout commence à l'emprise du chemin et
comprend le chemin lui-même. En dehors de cette limite, la
responsabilité et les coûts incombent aux propriétaires.

Article 5

Cette politique de prix coûtant maintenant en vigueur pour un
raccordement soit au réseau d'aqueduc ou d'égout ou les deux pourra
être changée dans le futur par une simple résolution.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ACHAT CAMION REMIS A PLUS TARD

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud avait demandé le mois dernier des soumissions chez différents concessionnaires de la région pour un camion $\frac{1}{2}$ tonne.

Après examen, le Conseil décide de reporter à plus tard l'achat du camion. Il est plus urgent pour l'instant d'acquérir un rouleau compacteur de bonne qualité. Celui dont on dispose présentement est trop petit pour les réparations à faire et la mécanique n'est pas du tout fiable.

CONSIDERANT QUE les besoins urgents de la Municipalité ont été reconsidérés;

CONSIDERANT QUE le rouleau à asphalte actuel est inadéquat;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de remettre à plus tard l'achat d'un camion style "pick-up" et qu'elle priorise l'achat d'un rouleau compacteur, plus approprié pour les travaux futurs de réfection de pavage.

CORRESPONDANCE

L'Entraide Pascal-Taché organise un dîner-conférence dimanche le 23 avril 1995 à 18h00 à la Polyvalente Casault. Le thème de l'année 1995 est: Voir avec les yeux du coeur. Le conférencier invité est Maxime Lemay de Québec. Le coût est de 25,00\$ le couvert. Une réponse est exigée avant le 14 avril.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne deux personnes pour la représenter au dîner-conférence de l'Entraide Pascal-Taché.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et quinze minutes.

Adoptée unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

AVIS DE CONVOCATION

Mercredi le 31 mai 1995 prochain se tiendra l'assemblée générale annuelle des Loisirs St-François de Montmagny. L'assemblée aura lieu au Centre des Loisirs à 19h30.

L'ordre du jour de cette assemblée générale spéciale comporte les points suivants:

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture de l'avis de convocation
- 4- Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1994
- 5- Analyse des états financiers 1994
- 6- Commentaires
- 7- Élections 1995
 - A) Nomination d'un président d'élection
 - B) Nomination d'un secrétaire d'élection
 - C) Nomination des administrateurs sur le Conseil
- 8- Félicitations d'usage aux élus
- 9- Varia
- 10- Levée de l'assemblée

Sur place, il y aura possibilité de renouveler pour certains et de se procurer pour d'autres sa carte de membre des Loisirs de St-François de Montmagny inc. pour l'année 1995-1996. Le coût d'adhésion est minime soit 1,00\$

Nous vous y attendons en grand nombre.


Yves Laflamme, sec.-trés.

ALCOOLIQUE ANONYMES Hommes & Femmes

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir, venez aux réunions des Alcooliques Anonymes, tous les mercredis soir à 20 h00, au Couvent St-François. Informations: 259-7040



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803



BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 31 MAI 1995

BURGERS POULET	(Unité)...	.75
MARGARINE MONTMAGNY	(2 LBS)	1.25
POGOS (Pqt 10)	3.75
CROQUETTES POULET	(5 LBS).	15.00

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Entraide au Masculin Côte-Sud

Remède miracle ou démarche inutile?
Qu'en est-il de l'efficacité des thérapies
pour conjoints violents?

Depuis leur apparition au Québec, il y a une dizaine d'années, les groupes d'intervention auprès des conjoints violents ont été souvent critiqués quant à l'efficacité des thérapies qu'ils offrent aux hommes aux prises avec des comportements impulsifs.

Chez Entraide au Masculin Côte-Sud, on reconnaît que la grande majorité des hommes qui terminent une thérapie diminuent leurs gestes de violence de façon significative. Les taux de succès d'un changement de comportement durable sont plus relatifs. Pour certains, la violence psychologique, plus insidieuse et moins criminalisée, aura tôt fait de remplacer la violence physique, elle, sanctionnée par le système judiciaire. Alors, ces hommes s'adaptent.

« Il revient à tous et chacun de faire des pressions sur le système judiciaire pour que la violence psychologique soit traitée de la même façon que la violence physique », estime Marc Couture d'Entraide au Masculin qui pense que les groupes de thérapie doivent viser chez ces hommes un changement de comportement significatif et durable.

Bien sûr la cessation de toute forme de violence dépend de la motivation de chaque homme impulsif à vouloir changer. La thérapie viendra renforcer cette motivation en amenant ces hommes à une prise de conscience face à la responsabilité de leur comportement. Alors, s'il veut aller au bout de lui-même, et cela au-delà de la thérapie, l'homme pourra se changer en profondeur. Beaucoup de temps et d'énergie sont nécessaires à cette transformation.

Encañ

Représenter par: Yves Drouin & Johanne Lafontaine
422 rg 8 est, St-Odilon Cté. Beauce Nord G0S 3A0
Tel: 418 464 4971

Mardi le 09 mai 95 à 10.30 heures

Troupeau Holstein Pur-Sang & à
Pourcentage de 53 Têtes dont:
29 vaches Starbuck, Jubilant, Victor,
Jackpot moyenne de 8028kg 3.65%
3.25% vélant en tout temps de l'année
5 Taures saillies
13 taures ouvertes
6 Genisses de 0 à 6 mois des filles de
Broker, Leadership, Park, Lindy &
Astre

L'équipement Laitier:

Bulk Tank Mueller 350 gals. à 2
couverts

Pipeline Universel 2" en Stainless
installé pour 34 vaches

4 Unités de traite Universel

Compresseur Universel 5hp avec
récupérateur d'huile

2 Balances Waikato Bleu

Tableau de régie

Clipper Sunbeam

Coupe Corne

Machinerie:

Tracteur Inter #584 58hp (1800 heures)

Tracteur Inter # 444-44hp (1300 heures)

Presse lance-balle N-H #273

Faucheuse Conditionneuse N-H #489



Râteau N-H #256

Râteau l'anneur Khun 4 toupiés

2 Voitures à lance balle wagon

Normand ridelle de fer 20'

Charrue 3 raies Kvernland avec

déclancheur automatique

Herse 32 disques semi-portée

Semoir M-F #33 (15 disques)

Toupiés à engrais chimique

Convoyeur à foin 100' avec moteur

Monte-Balle Allieds 36' avec moteur

2 fan à foin 5hp

Silo à moulée Victoria 4 feuilles en Y

avec ventilateur

Silo à moulée Fort Métal 5 tonnes à

l'état de neuf avec vis & moteur

20 Abrevoirs Oasis, Jutras & C'0-0P

Stalles

Fécureur Lajoie 290' de chaîne env.

Montée de 45' Lajoie

Transmission 3hp Lajoie

2 Mangeoires à Balle Ronde

4 fan d'étable 16" 2 vitesses

Articles trop long à énumérer

Balance de la paille

Conditions comptant ou prêt bancaire

Tente & Cantine avec frites sur les lieux

*** Acheteur de troupeau avec ou sans fond de terre**

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

Pierre Boulet, Encanteur

St-François, Montmagny, Tel: 418 259 7086 ou 418 259 2610



Parallèlement à son travail auprès de ces hommes impulsifs, Entraide au Masculin fait tout en son possible pour ne pas laisser croire que les thérapies vont régler tous les problèmes. Il y a encore de l'éducation à faire auprès des femmes violentées pour qu'elles cessent d'avoir cette pensée magique.

D'autre part, il faut que les gens cessent de croire que la violence est seulement l'affaire des « batteurs de femmes ». « Nous pouvons avoir une influence positive sur le phénomène de la violence en changeant certaines attitudes que nous avons dans notre quotidien », soutient Marc Couture. La publicité télé sur la violence ne dit-elle pas justement: « Change et la violence changera ».

Raynald Laflamme, pour Entraide au Masculin Côte-Sud

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Store horizontal blanc de marque Hunter Douglas pour fenêtre 8' (85" 3/4 x 54" 1/2), en métal, lamelles 1", mécanisme garanti à vie. État neuf.

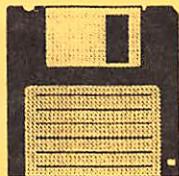
Tél: 259-7888 le jour

Mijoteuse, tranche-viande, sèche-cheveux, verrerie.
Tél: 259-7605

SUPER VENTE de bijoux mode avec de très beaux spéciaux tous les mois. Garantie à vie sur tous les achats. Oui, oui, une garantie à vie. Alors appelle-moi vite! Lyly
Tél: 418-259-2106

Vous aimez les enfants et vous avez l'ambition de garder des enfants chez-vous? On peut vous aider.
Agence de garde Enfant Bonheur Inc.
Tél.: 248-4580

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).



INFO-COM SERVICE INFORMATIQUE

TENUE DE LIVRES / BOOK KEEPING
SERVICE DE PAIE / PAYROLL SERVICE
IMPÔTS / INCOME TAX
TRAITEMENT DE TEXTE / WORD PROCESSING
GRAPHISME / GRAPHICS

ANDRÉE VIENS

Tél.: (418) 259-7869

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3AO
TÉL.: 259-7728

La ménopause

Vers la fin de la période de fertilité de la femme, les ovaires diminuent lentement leur production d'hormones. Les menstruations s'espacent progressivement puis cessent complètement. C'est la ménopause. Elle survient habituellement entre 45 et 55 ans. Médicalement, on dit que la ménopause débute quand les menstruations ont cessé depuis 1 an.

Que se passe-t-il?

À cette étape de la vie, les ovaires cessent de produire des ovules, des estrogènes et de la progestérone. Cet arrêt de la sécrétion des hormones entraîne des changements à court et à long terme qui peuvent atteindre jusqu'à 80% des femmes. Les changements à court terme sont les plus inconfortants:

- bouffées de chaleurs
- sueurs nocturnes
- sécheresse vaginale (peut entraîner des relations sexuelles douloureuses)
- maux de tête, nervosité, irritabilité, insomnie
- gain de poids

Les changements à long terme sont moins perceptibles mais peuvent entraîner des problèmes plus sérieux:

- mauvais contrôle urinaire
- ostéoporose (perte de calcium au niveau des os)
- augmentation du risque de maladies cardio-vasculaires (angine, infarctus)

La thérapie hormonale de remplacement

Pour soulager les symptômes et prévenir les conséquences à long terme de la ménopause, le principe est simple: remplacer les hormones que le corps de la femme a cessé de produire. Ces hormones de remplacement existent sous plusieurs formes: comprimé, crème vaginale, et timbre cutané. Chacune de ces méthodes offre des avantages. Nous en discuterons le mois prochain.

Pierre Martin, pharmacien

H E U R E S	LUNDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h	D O U V E R T U R E
	MAR.MER.JEU.:	9h à midi 13h30 à 17h	
	VENDREDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h	

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS
(PRÊTS ET / OU PLACEMENTS)

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONSULTER,

NOUS SOMMES

À VOTRE SERVICE

VOTRE SEULE INSTITUTION FINANCIÈRE
LOCALE

La Caisse Populaire
St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération